

GESTION SOCIALE

 Groupe Liaisons
une marque Wolters Kluwer

La lettre hebdomadaire des dirigeants

www.WK-RH.fr

ISSN 0766-9755 — Prix du N° 26,73€

Jeudi 3 juin 2010

N° 1645

SOMMAIRE

- Bayer crée son centre de services partagés RH.....p. 2
- Safran : chantiers urgents pour le nouveau DRHp. 2
- Shell : vers un plan social de luxep. 3
- Michelin finalise un accord sur le stressp. 3
- Pôle emploi évite le piège des 35 heuresp. 4
- Santé au travail : la Sécurité sociale prépare son diagnosticp. 4
- UE : patronat et syndicats réclament des mesures anticrise.....p. 5
- La Belgique championne du chômage partielp. 5
- **AGENDA** et **NOMINATIONS**.....p. 6

AVANT-SCÈNE

Le consulting RH prône un management durable

Aiguillonné par Yves Clot, titulaire de la chaire de psychologie du travail du Cnam, l'Aprat donnera naissance, le 10 juin, à l'Institut du travail et du management durable (ITMD). Trois ans de préparatifs ont été nécessaires pour que ce club de 23 cabinets de conseil en ressources humaines, réunissant quelque 4 000 professionnels du consulting, formalise la création de ce laboratoire d'idées. Dirigeants d'entreprises, consultants, chercheurs, syndicalistes de toutes tendances et représentants d'institutions seront rassemblés autour d'un concept apparemment simple, mais qui ne s'impose pas encore naturellement : « *La performance durable des entreprises passe par des organisations du travail qui favorisent le développement humain de leurs salariés.* » Et ce n'est pas une simple vue de l'esprit, souligne **Dominique Reignier**, directeur associé de BPI, président de l'Aprat, très impliqué dans ce projet qui se veut en lien direct avec le business : « *Certains processus théoriquement bénéfiques aux entreprises, mal compris ou maladroitement déployés, finissent par créer des environnements stressants, avec des conséquences négatives sur le plan humain.* » L'ITMD ne donnera pas de leçon, il bâtira un référentiel, construira une démarche, se nourrira d'observations concrètes sensibilisera consultants et managers d'entreprises à cette notion *made in France* de « *développement humain et performance durable* ». L'Institut aura deux piliers. Son conseil d'orientation, constitué d'une quarantaine de membres, sera sa source d'inspiration et fera office d'organe de validation des actions à déployer. Des personnalités scientifiques y siègeront, parmi lesquelles le cofondateur, Yves Clot, mais aussi **Philippe Zarifian**, sociologue du travail, professeur à l'Université de Marne-la-Vallée, **Guy Jobert**, titulaire de la chaire de formation des adultes du Cnam, ou encore **Jean-Claude Sardas**, codirecteur de l'École doctorale des Mines. Côté opérationnel, l'ITMD s'appuiera sur la structure associative de l'Aprat, où l'on retrouve l'essentiel des cabinets qui conseillent les grandes entreprises (BPI, Algae, etc.), mais aussi ceux qui ont pour clients les syndicats et les comités d'entreprise (comme Syndex et Alpha). Missions : organiser des conférences, publier des recueils de bonnes pratiques, former des acteurs relais. Sans exclure d'éventuels partenariats avec des organismes tiers (l'Anact, par exemple). Sollicités en raison de leur pratique managériale et des outils de performance qu'ils ont déjà mis en place dans leurs sociétés, les dirigeants de plusieurs grands groupes ont répondu présents, à l'image de ceux de Faurecia, Generali, Nestlé ou Schneider. Quant au conseil d'orientation, il a déjà enregistré plus de candidatures que de postes à pourvoir. Il va falloir sélectionner en ménageant les susceptibilités.

RÉVÉLATIONS

SYNDICATS. Les confédérations qui ont commencé à plancher sur leur bilan, en vue de la publication des premiers comptes certifiés, sont toutes confrontées à trois problèmes : l'évaluation de leur patrimoine (notamment immobilier), la transparence des liens juridiques avec les structures satellites et le choix d'une méthode comptable de consolidation.

PLANNING. Engagement ferme du gouvernement : la Dirrecte d'Île-de-France sera pleinement opérationnelle en juillet prochain. C'est la dernière des 22 ex-directions régionales du travail de métropole qui reste à mettre aux nouvelles normes. Quant aux administrations du travail d'outre-mer, elles seront sur les rails fin 2010.

LITIGE. Le conseil de prud'hommes de Paris rendra son jugement le 14 juin sur le litige qui oppose 120 cheminots à la direction de la SNCF, au sujet des 35 heures. Ces agents accusent l'employeur de ne pas respecter l'aménagement du temps de travail, les privant d'environ 2 300 heures de repos compensatoire.

EMPLOI. Bercy va mettre en place une méthode d'évaluation des premières GPEC territoriales, associant entreprises, partenaires sociaux, services décentralisés de l'État et pouvoirs publics locaux. Ces derniers devront s'impliquer plus fortement. En 2009, la gestion prévisionnelle territoriale a mobilisé 49 M€, dont 21 M€ de l'État, le reste des Opcas et des collectivités.

CRISE. La Fondation de Dublin s'appête à lancer dans six pays européens, une enquête de fond sur le dialogue social en temps de crise. Il s'agit d'explorer les moyens de lissage des dégâts, en cas de séisme économique. Remise de la copie à la rentrée.